Formation de 150 guides composteurs

Conseil Départemental de l'Allier

Auteur :

1 avenue Victor Hugo
3000 Moulins
Voir le site internet
Laure Bridonneau
bridonneau.l@allier.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le Département de l'Allier est engagé dans un plan territorial de prévention des déchets depuis 2011. Celui-ci a fixé le compostage de proximité comme l'un des axes principaux de prévention. L'une des actions consiste à organiser des formations sur le compostage. En novembre 2013 une première formation de guides composteurs a ainsi été proposée aux agents d'EPCI mais également aux habitants et aux élus souhaitant communiquer sur les pratiques de compostage. De nouvelles formations ont ensuite été proposées dans différents sites du département.

La formation est d'une durée de 2.5 jours selon le référentiel ADEME (2 jours + une demi-journée un mois plus tard). Le module optionnel retenu par le Département pour l'ensemble des sessions, est le compostage partagé.

La formation est gratuite pour les stagiaires et les repas sont pris en charge par le Département. En contrepartie les stagiaires signent une charte d'engagement (le modèle de charte est joint à la présente fiche). Il est notamment demandé aux guides composteurs de s'engager à promouvoir le compostage dans leur périmètre d'action, d'apporter une assistance technique aux habitants, de s'assurer du bon déroulement des opérations de compostage semi-collectif. Ainsi un agent de collège doit s'engager à le promouvoir au sein de l'établissement et un élu au sein de sa commune. Les guides composteurs s'engagent également à transmettre leurs coordonnées à l'EPCI dont ils dépendent. Ils peuvent, le cas échéant,être sollicités comme intervenant sur des marchés ou lors de réunions publiques ou comme des points relais pour la vente de composteurs à des particuliers.

La communication des dates et lieux de formation se fait par mail à l'attention des mairies, des EPCI à compétence déchets, des collèges. Un relais presse est également réalisé.

À la suite de ces formations les personnes intègrent le réseau "Compostez dans l'Allier". L'objectif de ce réseau est de mettre en lien les guides composteurs du Département pour qu'ils partagent leurs expériences techniques du compostage mais également sur la communication autour de ce thème. Le réseau publie une newsletter semestrielle, dispose d'un site de partage et une rencontre d'une journée est organisée annuellement .

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de former 150 guides composteur en 3 ans (2014-2016).

Résultats quantitatifs

Depuis fin 2013, 12 formations de 2.5 jours ont été organisées et 150 personnes formées.

Le profil de ces guides composteurs est varié :

19 élus
23 agents techniques de collectivité,
16 agents de collectivité gérant les déchets et du Conseil Départemental,
6 agents de l'Etat (route et enseignants)

5 personnes au niveau de leur activité professionnelle (fermes accueillant du public, maraîchers en insertion…),
34 personnes pour gérer du compostage en établissement,
2 agents d'un bailleur pour mettre en place et suivre du compostage partagé
40 bénévoles faisant partie d'association de jardinier, « incroyables comestibles », centre social, jardinier amateur…

Résultats qualitatifs

Ces formations sont très riches car le profil des participants est très varié.

MISE EN OEUVRE

Planning

Novembre 2013 : première formation test

2014-2015 : réalisation de 8 formations

2016 : réalisation de 3 formations

Moyens humains

Animatrice du plan de prévention : consultation, lettre de commande, organisation dates/lieux, communication, inscriptions, convocations : 3 jours par formation

Comptable : 1 jour/an

Communication et mise à jour de la page sur le site allier.fr : 1 jour/an

Moyens financiers

Budget de 12 000€/an pour 4 formations et repas.

Partenaires mobilisés

Les maîtres composteurs des EPCI engagés dans un programme local de prévention des déchets se présentent lors des formations se déroulant sur leur territoire et organisent avec le formateur les visites sur des lieux pertinents .

Les logos des EPCI sont intégrés dans la charte d'engagement.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ces formations peuvent être reproduites sur d'autres territoires.

Difficultés rencontrées

Ces formations sont destinées à un public varié.

Recommandations éventuelles

La charte d'engagement peut paraître contraignante pour certains. La gratuité de la formation doit être mise en avant pour justifier la nécessité de cet engagement.

Mots clés

CONTENEUR | ASSOCIATIONS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW
alexandre.bonne@smile.fr
Direction régionale toutes les régions